



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COMMISSION INTERMÉDITERRANÉENNE DE LA CRPM

Séminaire politique

“La valeur ajoutée de la politique de cohésion européenne et la coopération en Méditerranée”

Cet événement bénéficie du soutien financier de l'Union européenne dans le cadre du projet européen:
“Spotlight on Cohesion policy: Europe's regions at the forefront”

Conclusions

Apostolos Katsifaras, Président de la Commission Interméditerranéenne et de la Région Dytiki Ellada, et **Venetsana Kyriazopoulou**, Recteur - Université de Patras, souhaitent la bienvenue à l'ensemble des participants et introduisent le séminaire.

Après avoir salué les participants et félicité Apostolos Katsifaras pour sa réélection, **Rui Bettencourt**, Secrétaire régional adjoint de la présidence du Gouvernement des Açores pour les relations extérieures - Présidence CRPM, fait un discours sur l'avenir de l'UE et sur l'action de la CRPM. Malgré les difficultés, il rappelle l'importance d'une Europe fraternelle, humaniste et de progrès. Il insiste sur l'importance de maintenir l'action européenne, avec efficacité pour donner des réponses aux citoyens face aux défis actuels. Il souhaite transparence et construction avec les citoyens, via les Régions dont le rôle est essentiel. D'où le travail de la CRPM où la voix des Régions se fait entendre, dans leurs différences, avec des complémentarités et pour des synergies qui font tout l'efficacité de l'action.

Apostolos Katsifaras rappelle son engagement à œuvrer pour une société cohésive et durable dans l'espace méditerranéen. Il reprend les grands axes de l'action de la Commission Interméditerranéenne sur le maritime, les migrations, l'accessibilité, la cohésion économique et sociale... Et indique qu'il travaillera via nos collaborations à réduire les inégalités qui peuvent exister sur les territoires et à œuvrer pour la prospérité de la Méditerranée.

Nasos Anagnostopoulos, de la Région Attiki, intervient pour signifier que sa Région souhaite rejoindre les signataires de la [Charte de Bologne](#) sur le développement durable du littoral méditerranéen. Il rappelle l'importance de nos actions dans la lutte contre le réchauffement climatique pour la préservation de notre environnement et la qualité de vie de nos citoyens. D'où l'implication de la Région Attiki dans les travaux de la Charte de Bologne.

Session I : L'action de la politique de cohésion européenne pour l'emploi des jeunes, l'inclusion sociale, l'entrepreneuriat, la citoyenneté et le dialogue interculturel en Méditerranée, dans un contexte de développement durable

Apostolos Katsifaras introduit la session en mettant l'accent sur la valeur ajoutée de la politique de cohésion européenne dans la Région Dytiki Ellada et en Méditerranée

Guy Esclopé, Conseiller régional de la Région Occitanie, rappelle l'importance de l'Europe et de la politique de cohésion dans le développement des territoires. Il souhaite que l'on rappelle concrètement les réalisations faites grâce aux fonds européens car l'Europe n'est pas un problème mais une solution. Il insiste sur le rôle

des Régions dans les notions de solidarité et de partage. En ce sens, la Région Occitanie est pleinement engagée dans ces enjeux de cohésion pour un développement équilibré de tous les territoires. Il rappelle que la politique de cohésion européenne représente 3 milliards d'investissements en Occitanie entre 2014 et 2020, des fonds gérés directement par la Région pour le développement de la Région via de nombreux projets européens. Le bilan des fonds européens nous permet d'afficher l'Europe comme un outil de solidarité et de proximité au service des territoires. L'action de l'Europe relayée par les Régions produit incontestablement des résultats positifs pour la mobilisation des acteurs face autour des grands défis du XXI^{ème} siècle que représentent la transition écologique, l'économie numérique ou l'innovation.

Manuel Pleguezuelo, Directeur général UE, action extérieure et coopération - Région de Murcia, fait une [présentation](#) d'un projet de lutte contre les violences faites aux femmes. Il présente les objectifs, les partenaires et la méthodologie du projet. Il rappelle l'idée principale du projet qui est l'intégration des femmes victimes de violences dans la société, et en particulier dans le monde du travail. Il insiste sur le volet « Formation » pour aider ses personnes à s'émanciper et conclue sur l'aspect de transférabilité du projet.

José Manuel Chirivella, Directeur adjoint - Institut Valencia pour la jeunesse, fait une [présentation du projet JOOP](#) développé dans le cadre du programme opérationnel 2014-2020 pour l'emploi des jeunes et à destination des 16/21 ans en rupture avec le système éducatif. Il détaille les objectifs du programme : aider à la réorientation des jeunes, leur faire reprendre confiance, les aider à développer leurs compétences et à prendre des bonnes habitudes de vie, et surtout les réinsérer dans le système éducatif. Il détaille un certain nombre d'action mise en place en ce sens : visites d'entreprises, suivi des jeunes... et présente les résultats positifs et encourageants de la démarche.

Christina Mpikou, Présidente de SOPSY (Club de santé mentale), intervient pour présenter son expérience sur le sujet de la session.

Estela López-Hermoso, Analyste politique de la CRPM pour la politique de cohésion fait une [présentation](#) sur le budget de la Commission européenne et la proposition législative pour la politique de cohésion et l'analyse CRPM. Elle en souligne les différents aspects positifs, notamment l'inclusion de toutes les Régions européennes, le principe de partenariat, les efforts de simplification, ou encore le nouveau composant pour l'innovation interrégionale et l'accent plus prononcé sur les stratégies régionales de spécialisation intelligente. Quelques points négatifs à relever sont néanmoins des lacunes en termes de définition et du rôle de la politique de cohésion, la concentration thématique au niveau national et non pas régional, l'inadéquation avec la dimension territoriale spécifiée dans les traités européens, les propositions de refonte des programmes transfrontaliers de coopération maritime et la potentielle suppression de l'Interreg Europe. Globalement, elle conclut qu'une réduction du budget consacré à la politique de cohésion impacterait très négativement les programmes (surtout Interreg), tout en imposant des taux de co-financement revus à la baisse.

Session II: Quel avenir pour la coopération territoriale dans les politiques de cohésion et de voisinage et quels liens avec les stratégies émergentes et les initiatives en Méditerranée ?

Une vision politique

Davide Strangis introduit la session et fait un point sur l'état d'avancement et les perspectives pour la période post 2020. Il évoque les travaux et réflexions sur cette thématique, et l'importance de ces politiques pour la vie au quotidien des habitants de nos territoires. Il rappelle qu'il faut aujourd'hui faire face à de nombreuses inquiétudes mais notre but doit rester la cohésion de nos territoires.

Estela López-Hermoso, Analyste politique de la CRPM, intervient sur la politique de cohésion et sur la proposition législative de la Commission européenne pour la coopération territoriale européenne et l'analyse CRPM sur l'avenir d'Interreg. Elle fait la [présentation](#) des travaux de la CRPM et des Commissions géographiques sur ce sujet, et rappelle les principaux éléments de la politique post-2020. Elle revient sur le budget UE et ses implications pour la politique de cohésion. Elle conclue sur la valeur ajoutée des programmes Interreg et résume les grands messages de la CRPM, en précisant les rendez-vous prévus prochainement entre la CRPM et les responsables européens.

Peter Bossman, membre de l'ARLEM et maire de Piran (Slovénie), fait une intervention sur les travaux et la vision de l'ARLEM pour l'avenir de la coopération territoriale dans les politiques de cohésion et de voisinage en Méditerranée. Il insiste sur l'importance des coopérations entre autorités régionales et locales, et déplore le fait que dans de nombreux pays, les décisions restent très centralisées. Il souhaite

plus de proximité avec les besoins des citoyens, et il rappelle que la politique de cohésion va dans ce sens, dans sa conception et ses instruments. Les partenaires pour la mettre en œuvre sont dans les Régions et il salue l'action de la CRPM dans ce domaine.

Raffaele Mancini, Expert en économie bleue - Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée, fait une intervention sur les dernières informations concernant l'initiative West MED. Il rappelle les dernières étapes de cette initiative et les synergies en cours.

Agnès Rampal, Conseillère régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Présidente de la Commission Euro-Méditerranée, présente la position de sa Région sur la coopération territoriale européenne. Elle lance un cri d'alerte sur les choix budgétaires qui font être faits pour l'après 2020. Des choix doivent être clôturés avant l'élection du nouveau Parlement européen au printemps 2019. C'est donc maintenant que se jouent l'avenir des programmes pour la Méditerranée. Les budgets sont annoncés en baisse, alors que les défis sont énormes pour nos Régions. Elle souhaite donc que nous soyons extrêmement vigilants sur les nouvelles modalités de calcul pour les enveloppes. Sur la disparition des programmes transfrontaliers maritimes, elle rappelle que la mer n'a pas de frontière et que les problématiques maritimes sont communes ! Elle insiste donc sur les liaisons impératives entre le nord et le sud pour les programmes de voisinage qui sont malheureusement menacés. Elle souhaite que ces programmes perdurent et soient simplifiés pour être plus opérationnels. Enfin elle conclue sur le fait que l'Europe ne peut se permettre de tourner le dos à la Méditerranée.

George Alexakis, Vice-Président de la CRPM pour les affaires maritimes et Vice-Gouverneur de la Région Kriti pour les affaires européennes et internationales, souhaite donner des exemples concrets des résultats de la coopération territoriale européenne. La Région Kriti a développé de nombreux projets de coopération sur la recherche, la compétitivité des PME, la gestion des déchets, l'intégration sociale... Solidarité et échanges d'expériences sont selon lui des valeurs qu'il faut continuer à développer car tous ces projets ont débouché sur de nombreux progrès pour nos territoires. Il insiste lui aussi pour que les programmes soient maintenus, et déplore la recentralisation des politiques de coopération territoriale européenne. Enfin il souhaite mettre l'accent sur le lancement d'une dynamique en Méditerranée via l'action des Régions, dynamique dans laquelle la CRPM a bien entendu un rôle majeur à jouer. Enfin il conclue sur l'importance d'une stratégie macro-régionale commune pour la Méditerranée.

Aouatif Derrous, Conseillère régionale de Rabat-Salé-Kénitra, Vice-Présidente de la Commission pour les affaires culturelles, l'éducation et la recherche scientifique, présente les grands besoins identifiés par sa Région. Ils s'orientent sur trois axes : un dialogue en Méditerranée pour améliorer la connaissance des territoires, par exemple via l'observatoire des dynamiques qui a été mis en place ; la protection des spécificités culturelle et environnementales du bassin et le renforcement du développement territorial pour une meilleure cohésion sociale. Elle souhaite que les programmes Interreg puissent aussi bénéficier les Régions de la rive sud.

Theodoros Galiatsatos, Gouverneur de la Région Ionia Nissia, rappelle que la politique de cohésion est très importante pour les territoires européens. Il refuse toute nationalisation de cette politique et insiste sur le fait qu'elle doit s'intégrer dans une stratégie UE à long terme pour le développement de tous les territoires. Alliance et coopérations sont deux mots clés pour nos citoyens. Il souligne son intérêt pour l'unification territoriale, et rappelle le caractère transversal de sa Région. Il insiste sur l'importance de la continuité de la coopération via le maritime car la mer est le trait d'Union en Méditerranée. Enfin il évoque la question migratoire et le travail que la Commission Interméditerranéenne peut effectuer sur ce sujet. La capitalisation de la valeur ajoutée de la coopération doit être mise en avant.

Núria Bedos, pour la Generalitat de Catalunya, rappelle les travaux du groupe de travail « Coopération territoriale et stratégies macro-régionales » et la position de la Catalogne. Pour la prochaine période de programmation, elle souhaite que les programmes et la coopération multilatérale soient maintenus. Il faut continuer de travailler pour la mise en place d'une stratégie macrorégionale en Méditerranée, en référence au rapport ARLEM sur le sujet. Enfin elle rappelle que l'initiative WestMED est une bonne expérience qui va dans le sens d'une meilleure gouvernance en Méditerranée.

Ángel Luis Sánchez Muñoz, pour l'Andalousie, intervient pour rappeler l'importance de la coopération pour sa Région, en particulier avec la partie nord de l'Afrique. Il déplore que, dans les programmes de coopération annoncés, cette approche ne soit pas prise en compte. La coopération transfrontalière, en particulier maritime, est certes plus compliquée. Les Régions espagnoles sont très décentralisées

mais elles souhaitent que leur situation soit prise en compte, en particulier sur la question migratoire qui les concernent particulièrement.

Angélique Quilichini, pour la Corse, insiste sur l'importance de la coopération transfrontalière maritime, en particulier pour une Région insulaire comme la Corse. La coopération entre Régions méditerranéennes tombe sous le sens compte tenu de l'identité commune de toutes les Régions de cet espace, qu'elles soient de la rive sud ou de la rive nord. Pour la Corse, la coopération territoriale européenne est essentielle pour assurer cohésion et bien-être des populations. Elle conclue sur la spécificité des îles face au changement climatique et sur l'importance de la coopération pour son développement.

Daria Terradez, pour la Generalitat Valenciana, revient sur la question des migrations. Elle souhaite que l'on dépasse les questions liées à la sécurité/criminalité, pour s'assurer que les droits fondamentaux soient respectés et que les conditions d'accueil des migrants soient assurées, malgré les conditions difficiles.

Ettayeb El Masbahi, pour la Région de L'Oriental, précise que sa Région est porteuse d'un projet d'éducation pour une grande école des métiers de la mer qui pourrait être ouverte aux étudiants des rives sud et nord. Sur la coopération territoriale européenne, il souhaite insister sur l'aspect humain de cette politique qui s'applique à améliorer la vie des citoyens.

Mohamed Sadiki, pour Rabat-Salé-Kénitra, s'interroge de la non prise en compte des Régions marocaines dans les cartes de la CRPM présentées par Estela López Hermoso dans sa présentation.

Davide Strangis fait la synthèse de la session et remercie les Régions pour leurs contributions. Il présente ensuite les grands documents politiques qui ont été approuvés par l'Assemblée générale de la Commission Interméditerranéenne :

- ❖ [Déclaration finale](#) de l'Assemblée générale de la Commission Interméditerranéenne
- ❖ [Position sur l'avenir de la coopération territoriale en Méditerranée](#)
- ❖ La note pour la [Promouvoir le tourisme durable dans les Régions méditerranéennes](#)

Session III : Améliorer la gouvernance multiniveaux, les synergies entre les programmes de coopération territoriale et la capitalisation des résultats des projets dans le bassin méditerranéen - Focus sur le maritime

George Alexakis, Vice-Président de la CRPM pour les affaires maritimes et Vice-Gouverneur de la Région Kriti pour les affaires européennes et internationales, introduit la session et insiste sur ses souhaits de synergies sur les activités maritimes en Méditerranée. Il fait un point spécifique sur les questions maritimes pour une meilleure coopération et un dialogue multiniveaux, une capitalisation optimale des résultats de projets et une meilleure gouvernance/synergies dans les programmes de coopération à l'échelle du bassin. Il évoque la question du lobbying auprès des institutions européennes.

Raffaele Mancini, Expert sur l'économie bleue - Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée, sur les perspectives de travail de l'UpM sur l'économie bleue, l'environnement et le climat, fait une [présentation](#) de l'agenda de l'UfM en matière d'économie bleue. Il rappelle le contexte des travaux de l'UpM, en particulier sur la question de la durabilité, et détaille le VTC (*Virtual Knowledge Center*). Il rappelle l'extension de l'initiative BlueMed vers les pays non membres de l'UE, et fait une présentation détaillée de l'agenda « Climat » de l'UpM. Enfin il invite les Régions à participer à différents événements organisés dans le cadre de l'UpM et à participer au dialogue engagé.

Nikos Papandroulakis, Directeur pour la recherche - Institut de biologie, biotechnologie et aquaculture marine - HCMR (*Hellenic Centre for Marine Research*), et responsable du groupe pour le renforcement du SRIA (*Strategic Research & Innovation Agenda*) de BLUEMED, fait une [présentation](#) sur l'avancement de l'initiative BlueMED. Il présente l'agenda stratégique sur l'innovation et la recherche, un document vivant qui a pour but d'encourager la croissance bleue en Méditerranée, et il explique comment ce document va être amené à évoluer.

Julien Le Tellier, Chargé de programme sur les questions économiques et sociales - ONU Environnement/Unité de coordination du PAM, Secrétariat de la Convention de Barcelone, fait une [intervention](#) sur le rôle des autorités locales et régionales dans la mise en oeuvre de la stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD). Il rappelle le fonctionnement du plan de la convention de Barcelone qui est un accord régional multilatéral sur l'environnement à trois

dimensions : les parties institutionnelles, l'unité de coordination du PAM basée à Athènes et la dimension opérationnelle. Il détaille la Commission méditerranéenne de développement durable, un forum de représentants gouvernementaux et diverses parties prenantes pour traiter de questions partagées et l'atteinte d'objectifs/actions qui pourraient être partagés avec les autorités régionales.

Enrico Mayrhofer, Directeur du bureau de Bruxelles de la Région Toscane - Autorité de gestion du programme MARITTIMO Italie-France, fait une [présentation](#) du projet en quelques chiffres. Il rappelle les liens de ce projet avec les stratégies européennes et globales, en particulier sur la question du changement climatique et des objectifs du développement durable.

Stavroula Pelekasi, Coordinatrice pour la Grèce - Projet PANORAMED, fait une [présentation](#) du projet et de ses partenaires. Elle détaille la valeur ajoutée du projet pour les Régions, en termes de dialogue, de relations avec les pays du sud et de renforcement des mécanismes.

Michele Colavito, Agence pour la cohésion (Italie), Présidence du Comité de suivi - Programme Interreg MED, fait une [présentation](#) sur l'amélioration de la gouvernance multi-niveaux, les synergies entre les différents programmes de coopération et la capitalisation dans le bassin. Il rappelle les grands chiffres de la coopération en Méditerranée et présente la nouvelle architecture des programmes. Il conclue sur l'importance des projets Interreg pour une véritable contribution à la gouvernance, et aux stratégies et initiatives émergentes.

Lodovico Gherardi, Autorité de gestion du programme Interreg ADRION - Région Emilia-Romagna, se réfère à la signature de l'accord européen sur le calcul à haute performance <http://www.consilium.europa.eu> par certains États membres de l'UE, faisant du thème des grosses données (« Big data ») une priorité pour ces derniers et pour la Commission européenne. Ce sujet a fait l'objet de gros investissements financiers, notamment via l'acquisition d'au moins quatre machines pouvant gérer ce type de données au niveau européen et l'identification de centres pouvant les héberger. Les domaines couverts par ces ordinateurs seraient la météorologie, le changement climatique, la santé, la gestion des problématiques sociales en milieu urbain, et tout ce qui pourrait être amélioré avec l'usage de ces technologies. La Région Emilia-Romagna appelle donc à ce qu'au moins une de ces machines soient hébergées en Méditerranée, et que la candidature d'une région méditerranéenne soit ainsi soutenue à cette fin pour pouvoir rendre ces données et infrastructures disponibles, au-delà de l'Europe, pour le bassin méditerranéen.

Daríá Terrádez Salom, Directrice générale des relations avec l'UE et l'État - Generalitat Valenciana - Autorité d'accueil de l'antenne pour la Méditerranée Occidentale du programme ENI CBC MED, rappelle le nombre important de projets retenus dans le cadre de ce programme. Elle insiste sur sa capacité à résoudre des problèmes politiques et à répondre à des questions urgentes dans le cadre de la coopération en Méditerranée. Elle donne quelques exemples de projets très concrets mis en place sur le littoral méditerranéen et précise que l'ensemble des outils et des applications ont été fournis aux autorités locales, ce qui leur permettra de faire perdurer les actions. Elle conclue sur les synergies créées avec d'autres programmes et sur l'importance vitale du programme ENI pour la Méditerranée car il réunit toutes les valeurs de solidarité, de créativité et de fierté de nos territoires.

Mercedes Acitores, Chargée de mission pour le programme INTERACT, rappelle le rôle de ce programme de coopération territoriale qui a pour objectif d'aider d'autres programmes à augmenter et à mettre en commun leurs capacités. Elle précise que la phase d'information doit être dépassée et qu'il faut désormais agir. Elle donne son point de vue sur les dernières annonces faites par la Commission européenne pour la période de programmation à venir. Pour l'instant, INTERACT semble bien se positionner, avec un bon budget et beaucoup de travail en vue ! Ce qui permettra d'augmenter les synergies avec l'ensemble des programmes. En revanche, le taux de cofinancement des projets va probablement baisser d'environ 10%, ce qui risque de freiner la participation de certains acteurs. C'est probablement là que se trouve le problème majeur pour la Méditerranée. Par ailleurs, de nombreuses interrogations perdurent sur l'architecture du programme, entre coopération transfrontalière maritime, transnational, transrégional... Les règlements seront approuvés d'ici mai 2019 mais la manière de procéder n'est pas encore définie, et des discussions sont encore en cours avec les États. Mais il y a des points positifs : la définition de règles communes pour tous les fonds permettra certainement de faciliter les synergies entre les programmes, et les partenaires devront préciser si oui ou non une coopération sera possible.

Guillaume Huet, Directeur de la coopération euro-méditerranéenne- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, fait la synthèse des échanges. Selon lui l'essentiel va être d'éviter les conflits d'usage dans l'espace méditerranéen. Il va falloir mettre en place une organisation basée sur une approche intégrée, tout

en recherchant un contenu opérationnel à mettre en place sur un territoire donné. Sur la coopération territoriale européenne, il insiste sur la responsabilité des Régions pour innover pour la prochaine programmation. Il va falloir réellement prendre en compte les projets sur un long terme, en gardant à l'esprit la notion de transférabilité et organiser une véritable utilisation des résultats obtenus pour ne pas répéter les opérations/études. Il faut par ailleurs envisager l'aspect stratégique. Nous sommes suffisamment outillés pour faire des propositions. Enfin il conclue sur le rôle des autorités régionales, des États membres, des institutions européennes pour assurer la coordination multi-niveaux.

Apostolos Katsifaras clôture le séminaire et remercie l'ensemble des participants pour leurs contributions et leur participation.